



ASSOCIATION CROQUAN  
9 BIS RUE DE L'ABBE ANNE – 14510 HOULGATE

# PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE 11/03/2022

Présents :

- CHIRON Thomas (vice-président) – 2 pouvoirs (Lucas et Vincent LESENECHAL)
- DARCHEVILLE Nadège (trésorière) – 1 pouvoir (Jade LEGOFF)
- VITTOZ Lise (secrétaire) – 1 pouvoir (Capucine DENISE)
- FERRE Timothée (administrateur)
- CORBET Erwan (administrateur)
- STOREZ Thomas (salarié)
- DELAUNEY Thibaut (salarié)
- DIENG Boubacar (salarié)
- CORBET Maëlie
- MANSOUR Jeanne
- MARIE Martin
- SATIS Célia
- SEGONDS Louis

Secrétaire de séance : STOREZ Thomas

Ordre du jour :

- **Bilan moral**
- **Approbation des nouveaux statuts**
- **Bilan financier**
- **Election d'éventuels nouveaux administrateurs**
- **Questions diverses**

**Le vice-président ouvre l'assemblée générale ordinaire à 20h10.**



## 1) Bilan moral

Thomas CHIRON, vice-président, ouvre cette assemblée générale ordinaire en expliquant que deux membres du conseil d'administration sont démis de leurs fonctions pour trois absences injustifiées à des réunions conformément à l'article 4 des statuts en vigueur. Il s'agit de Carole RIDEL (trésorière adjointe) et d'Amandine d'OLEON (administratrice).

Thomas CHIRON expose ensuite la situation morale de l'association en commençant par les différents mandats qui se sont succédé à la présidence de l'association ces 12 derniers mois, James VOLLAIS jusqu'en juin 2021, Thomas CHIRON de juillet à septembre 2021 et enfin Julien AINEE de septembre 2021 à aujourd'hui. L'association s'est restructurée, avec des membres actifs et investis.

Le cas du club d'escalade est ensuite évoqué, avec pour commencer les difficultés de la fin de saison 2021 liées à la pandémie de Covid-19. L'interruption des séances jusqu'au 19 mai 2021 pour les mineurs et jusqu'au 9 juin 2021 pour les majeurs, suivi de la pause estivale (juillet-août). La reprise au mois de septembre a été également marquée par l'instauration du Pass Sanitaire pour les adultes puis pour les jeunes de 12 ans et plus. Malgré tous ces éléments, le club a atteint un record de licenciés jamais enregistré (155) jusqu'à maintenant.

La dynamique compétitive s'est également relancée, le club était représenté lors des départementaux de bloc à Isatix, l'open des Ouistitis de Giberville et à venir les départementaux de difficulté à Bayeux. Cette dynamique est également liée à la volonté de faire passer aux licenciés les passeports de couleurs, qui permettent d'évaluer la progression du pratiquant.

Ces derniers mois sont également marqués par l'investissement de jeunes bénévoles pour accompagner à l'encadrement lors des séances club mais également sur les stages vacances.

L'association a renouvelé ses affiliations aux trois fédérations auxquelles elle était affiliée ces dernières années :

- Fédération Française de la Montagne et de l'Escalade
- Fédération Française de Sport Adapté
- Fédération Française de Handisport

En ce qui concerne les stages vacances, ils ont été proposés à chaque période de vacances sauf à Noël, qui est une période plus creuse avec moins de demandes. L'association a choisie de se recentrer sur les deux activités qui fonctionnent bien sous forme de stages, à savoir l'escalade et le tir à l'arc. A noter qu'avec les vacances en décalé (Hiver et Pâques), des difficultés ont été rencontrées pour trouver un lieu de pratique du tir à l'arc. En lien avec la municipalité, nous avons donc pu avoir accès au terrain de football, ce qui a permis de maintenir cette activité et de la réaliser dans un lieu sécurisé. A ce titre, nous remercions Céline VOISIN pour son aide.

L'association n'a actuellement plus de personnel en charge du secrétariat, ce sont donc les encadrants qui réalisent cette tâche, c'est pourquoi les réservations et règlements en ligne pour les stages sont privilégiés au maximum afin d'éviter une file d'attente au secrétariat.

Pour rappel, les licenciés du club à jour de leur cotisation bénéficient de 50% de réduction sur l'ensemble des stages pendant les vacances.

L'association accueille également de nombreux groupes tout au long de l'année sur des cycles ou de manière ponctuelle. Cette année, de nouveaux établissements ont commencé à fréquenter les locaux comme le collège Paul Eluard de Dives sur Mer à qui nous proposons un cycle de 7 séances à chaque classe de 4<sup>ème</sup>. Cette opération sera renouvelée chaque année si les conditions le permettent. Deux nouveaux partenariats ont également vu le jour cette année (Hôpital de jour de Lisieux et centre de rééducation fonctionnelle de Deauville) sans oublier les établissements avec lesquels nous

travaillons depuis maintenant plusieurs années (IME Dives sur Mer, IME Pont l'Evêque, ITEP Pont l'Evêque, SAJH Troarn, Foyer Jean Vasnier Dozulé...).

L'association est amenée à accueillir des groupes de manière ponctuelle sur différentes activités en lien avec nos partenaires principaux qui sont le CSN et le CPCV.

L'activité accrobranche, qui a eu lieu au parc de l'Aquilon à Cabourg de mai 2021 à novembre 2021, est totalement arrêtée par l'association. En effet le conseil d'administration a décidé en août 2021 de ne pas reconduire la convention avec la mairie de Cabourg car cette activité était problématique à plusieurs niveaux (besoin en ressources humaines important, déficitaire, conflits avec le voisinage).

C'est donc à la suite de cette décision que la revente du matériel (sauf les EPI de classe 3) est en cours, ce qui permettra à l'association de récupérer une partie des fonds injectés dans ce projet de nouvelle activité, environ 18 000 euros de matériel et 10 000 euros pour le véhicule qui été dédié au transport du matériel.

L'association, avec l'aide de ses bénévoles, a pu être présente en septembre 2021 sur les forums des associations d'Houlgate et de Dives sur Mer. Le championnat départemental de Sport Adapté a également été organisé dans nos locaux, ainsi que l'accueil d'une formation fédérale (Gestionnaire des EPI) en lien avec la ligue de Normandie d'escalade.

L'équipe de salariés du CROQUAN a également beaucoup évolué dernièrement. Vincent LESENECHAL a démissionné fin septembre 2021 et a donc été remplacé par Thomas STOREZ (salarié déjà en place) au poste de coordinateur de la structure. Bertrand FRESLON a démissionné en novembre 2021, ce qui a conduit l'association à recruter Thibaut DELAUNEY (prise de fonctions en novembre 2021), pour occuper le même poste. Boubacar DIENG a été recruté en tant que stagiaire BP JEPS en contrat d'apprentissage depuis le mois de septembre 2021.

Enfin, Clémence ZAHNER, assistante de direction en formation, voit son contrat d'apprentissage se terminer fin mars 2022.

Quelques statistiques concernant la communication :

- Le site internet a été visité 5737 fois en 2021 pour 544 inscriptions à un stage
- La page Facebook compte 342 abonnés
- La page Instagram compte 147 abonnés

Le nouveau flyer de l'association est en cours d'édition auprès de Klik Studio à Dives sur Mer. Le précédent étant obsolète depuis un petit moment, il est important d'avoir un support de communication à présenter dans nos locaux ou lors d'évènements.

*Le bilan moral est soumis au vote et est approuvé à l'unanimité.*

## **2) Approbation des nouveaux statuts**

Thomas CHIRON, vice-président, expose les différentes modifications à apporter aux statuts actuels qui datent de la création de l'association et qui sont donc, pour certains articles, dépassés. Ces nouveaux statuts ont pour but de faciliter la compréhension du rôle de chacun au sein de l'association (bureau restreint, bureau, conseil d'administration...).

*Les nouveaux statuts sont soumis au vote et approuvés à l'unanimité.*



### 3) Bilan financier

Nadège DARCHEVILLE, trésorière, présente le bilan financier de l'association pour l'exercice 2021. Le compte de résultat est déficitaire de 9767.67 euros, ce qui est dû notamment aux fortes dépenses en achat de matériel et en charges de personnel. Ces deux gros axes de dépense sont l'œuvre de la mise en place de la nouvelle activité qui était l'accrobranche de mai à novembre 2021.

Du côté des recettes, l'association a pu compter sur les nombreuses rentrées d'argent des stages vacances ainsi que de l'activité accrobranche en période de vacances. Il faut ajouter à cela les différentes subventions (ANS, département, ville d'Houlgate) ainsi que les cotisations des licences qui sont en hausse sur 2021 avec l'augmentation du nombre de licenciés.

*Le compte de résultat est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.*

En ce qui concerne le budget prévisionnel, du côté des charges, les achats de matériel ainsi que les charges de personnel ont été revu à la baisse du fait de la décision de ne pas continuer l'activité accrobranche.

Du côté des produits, la ligne des prestations de services est également revue à la baisse dû à l'arrêt de l'activité accrobranche. Pour ce qui est des subventions, l'association a déposé un dossier de demande d'aide à l'achat d'un nouveau véhicule 9 places pour le transport des licenciés en compétition ou en site naturel auprès de la région et du département (8000 euros chacun d'aide au maximum). L'association compte toujours sur le soutien de la municipalité à hauteur de 2000 euros.

*Le budget prévisionnel est soumis au vote et approuvé à l'unanimité.*

### 4) Election d'éventuels nouveaux administrateurs

Vincent LESENECHAL se présente au poste de trésorier adjoint laissé libre : 12 voix pour et 2 abstentions. Il est donc élu trésorier adjoint.

Jeanne MANSOUR se présente au poste de secrétaire adjointe, libre jusqu'à présent, et est élue à l'unanimité.

Célia SATIS se présente en tant qu'administratrice et est élue à l'unanimité.

Maëlie CORBET se présente en tant qu'administratrice et est élue à l'unanimité.

Bertrand FRESLON se présente en tant qu'administrateur et est élu à l'unanimité.

### 5) Questions diverses

Question : Lise VITTOZ, secrétaire : est-ce qu'une planification est déjà mise en place en ce qui concerne les sorties en site naturel d'escalade ?

Réponse : Thomas CHIRON, vice-président : les salariés travaillent dessus afin de proposer des dates aux adhérents pour faire des sorties par groupes de niveau.

Question : Louis SEGONDS, adhérent : mon ancien club, Mortain (50), organise chaque année au mois de juin un évènement autour de la grimpe en extérieure destiné aux jeunes de moins de 14 ans, est-ce possible de le proposer à nos jeunes adhérents cette année ?



Réponse : Thomas CHIRON, vice-président : c'est effectivement une belle opportunité de découvrir les sites naturels de manière ludique et attractive. Nous allons proposer cet évènement aux adhérents concernés et faire en sorte qu'une équipe de bénévoles puisse les accompagner.

**L'assemblée générale ordinaire est clôturée à 21h10.**

Le procès-verbal de cette assemblée est dressé et pour faire valoir ce que de droit.

Fait à Houlgate, le 11/03/2022

**Le président de séance,**

**Thomas CHIRON (Vice-président)**



Paraphes :

